

COMITÉ AVENIR JEUNESSE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

OSER JEUNESSE
dans la Péninsule acadienne
(Plan de travail révisé)

États généraux de la jeunesse

SEPTEMBRE 2012



OSER JEUNESSE dans la Péninsule acadienne

MISE EN CONTEXTE

Les jeunes représentent une force vive de la société: leur diversité, leur engagement, leur dynamisme et leur passion constituent une richesse importante sur laquelle doit miser toute communauté qui aspire à se renouveler et à grandir. C'est de cette conviction qu'est née la *Table Avenir Jeunesse* il y a une quinzaine d'années - son mandat étant de favoriser le partage d'information, les partenariats et la mise en œuvre d'actions concertées dans quatre secteurs spécifiques : éducation/formation, santé/mieux-être, socioculturel et travail. Ralliant les acteurs communautaires et gouvernementaux œuvrant auprès des jeunes, elle est à l'origine d'un certain nombre d'initiatives pour que les jeunes de la Péninsule acadienne puissent s'épanouir et trouver leur place sur le marché du travail.

En effet, au fil des ans, plusieurs projets structurants ont découlé de la *Table Avenir Jeunesse*, notamment :

- *Profil-Jeunesse* : profil sociodémographique des jeunes de la Péninsule acadienne, produit à partir d'une vaste étude menée auprès de 4 815 participants, âgés entre 15 et 29 ans, permettant ainsi d'avoir un portrait représentatif des jeunes de la région;
- *Profil, perceptions et attentes des jeunes migrants et non-migrants de la Péninsule acadienne* : étude axée principalement sur l'éducation, la formation et l'emploi afin de mieux comprendre la dynamique de nos jeunes (935 jeunes âgés de 20 à 34 ans ont participé à l'étude : 501 non-migrants et 434 migrants);
- *Vois comme c'est beau* : concours de photographie adressé aux jeunes de la région; une activité pour faire connaître les richesses de la Péninsule acadienne. La collection au complet a été achetée par la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes qui utilise actuellement ces photos lors de ses déplacements pour faire la promotion de la région.
- *Création, par et pour les jeunes, de pièces de théâtre et de vidéos portant sur la dépendance aux drogues et sur le décrochage scolaire*. Ces outils de sensibilisation sont maintenant utilisés dans les écoles.

À la lumière de ces histoires à succès, les jeunes intervenants membres de la *Table Avenir Jeunesse* croient qu'il est maintenant temps de mobiliser le plus grand nombre possible de jeunes et d'intervenants communautaires et gouvernementaux pour mettre en place des stratégies englobantes et des conditions durables afin que la Péninsule acadienne soit une région où les jeunes voudront et pourront vivre, apprendre, travailler, se divertir et élever leur famille, tout en y exerçant leur plein pouvoir économique, politique, social, culturel et environnemental. C'est de cette vision ambitieuse qu'est né le projet **OSER JEUNESSE dans la Péninsule acadienne** : miser sur les forces, les compétences et les connaissances des jeunes et sur la volonté du milieu pour dessiner la Feuille de route de l'intervention Jeunesse 2015-2035.

Échelonné sur une période de trois ans, le projet se propose de préparer le terrain et de mettre en place les conditions nécessaires à la tenue des États généraux Jeunesse, dans la Péninsule acadienne, en 2014. Le choix de la formule des États généraux, plutôt qu'un forum ou un sommet, est inspiré des *États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick* qui se sont déroulés entre 2005 et 2008 et qui, encore aujourd'hui, continuent de porter fruits. À la fois démarche et événement, les États généraux se veulent un processus innovant, ouvert, inclusif et collectif qui permet de

dresser l'état des lieux de la jeunesse de la Péninsule acadienne, de cerner les enjeux et d'identifier les actions à entreprendre à court, moyen et long terme. Lors de la tenue de l'évènement en 2014, le plus grand nombre possible de jeunes seront invités à discuter, à bonifier et à ratifier la Feuille de route de l'intervention Jeunesse 2015-2035.

Il va sans dire que les promoteurs du projet **OSER JEUNESSE dans la Péninsule acadienne** tiennent à ce que les jeunes de la région, qu'ils soient étudiants, jeunes travailleurs ou sans-emploi, soient au cœur de l'ensemble de la démarche, que ce soit un espace créé par et pour les jeunes, un espace inclusif de toutes les facettes de cette jeunesse, en quête d'un mieux-être englobant l'ensemble des déterminants de la santé. Une chance exceptionnelle pour toute une génération de se faire entendre!

VISION

Faire de la Péninsule acadienne un endroit dynamique où les jeunes veulent et peuvent vivre, travailler et s'épanouir, telle est la vision du projet OSER JEUNESSE dans la Péninsule acadienne.

BUT

Mobiliser les jeunes et les intervenants communautaires et gouvernementaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de modèles, de stratégies et de projets à court, moyen et long terme qui formeront la Feuille de route pour le rayonnement de la Jeunesse 2015-2035 dans la Péninsule acadienne.

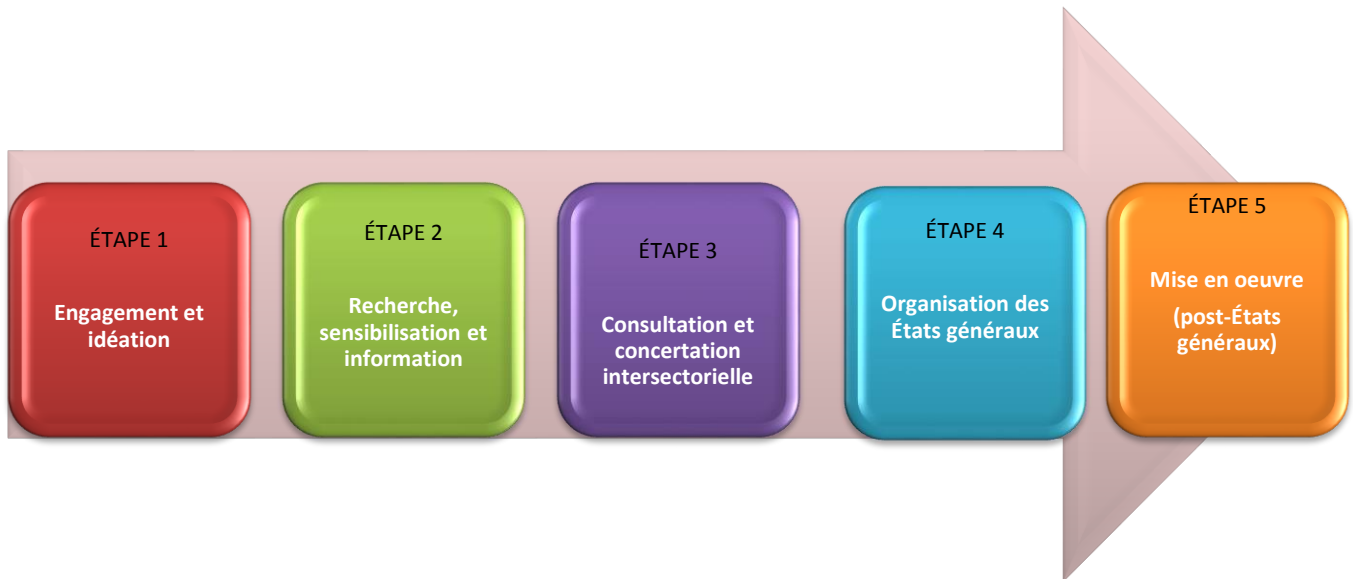
OBJECTIFS

Le projet **OSER JEUNESSE dans la Péninsule acadienne** a comme objectifs de :

- ✓ réunir les forces vives de la Péninsule acadienne pour accompagner les jeunes du milieu dans la planification et la prise en charge de son devenir en misant sur des modèles inspirants de succès « Jeunesse » en termes de développement économique, social, culturel et environnemental;
- ✓ préparer le terrain et mettre en place les conditions gagnantes pour réussir l'organisation des États généraux de la jeunesse dans la Péninsule acadienne en 2014;
- ✓ doter la « Jeunesse », la Péninsule acadienne et ses intervenants d'un plan d'intervention Jeunesse 2015-2035 proposant des stratégies structurantes et mobilisatrices sur les enjeux de la jeunesse;
- ✓ assurer la participation des jeunes de la Péninsule acadienne dans la planification régionale et sa mise en œuvre afin qu'elle intègre leurs besoins et leurs aspirations;
- ✓ proposer une démarche de concertation qui puisse servir de modèle et de legs à d'autres régions du pays.

ATIVITÉS PRINCIPALES

Échelonné sur une période de trois ans (2012 à 2015), le processus des États généraux de la jeunesse comporte cinq étapes :



- ① **Étape d'engagement et d'idéation** : Cette première étape vise l'engagement et l'adhésion du plus grand nombre de jeunes possible dans le projet ainsi que leur implication active dans la formulation des objectifs, l'identification de la clientèle cible et le développement des diverses étapes du processus des États généraux. En effet, la participation d'un grand nombre de jeunes permettra la construction d'une vision stratégique riche et bien ancrée dans la réalité de la Péninsule acadienne.
- ② **Étape de recherche, de sensibilisation et d'information**. Beaucoup plus qu'un événement de quelques jours, les États généraux se veulent d'abord et avant tout l'aboutissement d'un processus rigoureux. Ainsi, la recherche et la documentation préparatoire aux réunions de consultation par secteur ou par thème, une campagne de sensibilisation du public et des démarches de mobilisation des instances politiques et gouvernementales font partie du processus devant mener à la tenue des États généraux.
- ③ **Étape de consultation sectorielle et de concertation intersectorielle**. L'étape de consultation permettra d'établir un diagnostic des forces et des défis du milieu, d'identifier les besoins et les aspirations des jeunes, de répertorier les histoires à succès et les conditions gagnantes en matière de projets jeunesse, et d'imaginer des pistes et des actions originales, créatives et structurantes pour l'avenir de la jeunesse de la Péninsule acadienne. Quant à la concertation intersectorielle, elle consiste à mettre en relation les acteurs du secteur jeunesse avec les acteurs des autres secteurs d'activités pour qu'ils puissent s'entendre ensemble sur des modèles de collaboration et des projets de partenariats visant une meilleure participation des jeunes au développement politique, social, culturel, sportif, écologique et économique de la Péninsule acadienne.
- ④ **Étape des États généraux**. Le contenu et la forme que prendra la tenue des États généraux seront précisés au fur et à mesure qu'évolueront les étapes de recherche, de consultation et de concertation.
- ⑤ **Étape de mise en oeuvre (post-États généraux)**. Il s'agit dans cette dernière étape, d'assurer les suivis nécessaires à la mise en oeuvre de la Feuille de route pour l'intervention Jeunesse 2015-2035.

PLAN DE TRAVAIL DÉTAILLÉ

① Étape d'engagement et d'idéation			
	Description	Résultat(s) visé(s)	Ressources
1.1	<p>Organiser une rencontre avec les responsables des différentes organisations de jeunes de la Péninsule acadienne, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil étudiant du CCNB-PA - Conseil étudiant de l'UMCS - Conseils étudiants des 4 polyvalentes (École Marie-Esther, Polyvalente Louis-Mailloux, Polyvalente W.-Arthur-Losier et École et Centre scolaire et communautaire La Fontaine) - Réseau des Jeunes en Affaires de la Péninsule acadienne - Fédération des jeunes francophones du N.-B. 	<p>→ Informer les participants de la démarche</p> <p>→ Obtenir l'appui des jeunes dans cette démarche</p> <p>→ Impliquer immédiatement les jeunes dans la planification et l'organisation des États généraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Consultant.e
1.2	<p>Organiser une session de travail avec les membres des associations des jeunes en provenance de la Péninsule acadienne et avec différents jeunes leaders de la communauté pour obtenir leur appui à la démarche et constituer un comité de gestion représentatif chargé d'orienter, d'encadrer et de superviser l'ensemble de la démarche. Voici quelques groupes identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil étudiant du CCNB-PA - Conseil étudiant de l'UMCS - Conseils étudiants des 4 polyvalentes (École Marie-Esther, Polyvalente Louis-Mailloux, Polyvalente W.-Arthur-Losier et École et Centre scolaire et communautaire La Fontaine) - Réseau des Jeunes en Affaires de la Péninsule acadienne - Fédération des jeunes francophones du N.-B. - Jeunes leaders dans le secteur des Arts et de la Culture, des Sports, du secteur communautaire - Autres (à compléter avec participants de la première rencontre – voir #1.1) 	<p>→ Informer les participants de la démarche et revoir avec eux le besoin et la pertinence de tenir des États généraux de la jeunesse;</p> <p>→ Obtenir l'appui des jeunes dans cette démarche</p> <p>→ Préciser les objectifs des états généraux</p> <p>→ Décider de la composition du comité de gestion, du mode de sélection</p> <p>→ Discuter de la représentativité de l'événement, notamment les secteurs visés, les groupes d'âges visés, des régions, etc.</p> <p>→ Discuter des thèmes, de l'approche et des grandes lignes de la programmation (quels devraient être les grands volets de programmation des États généraux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Consultant.e
1.3	Mettre en place le comité de gestion.	<p>→ Former le comité de gestion qui jouera un rôle central dans le processus d'idéation et de mise en œuvre des États généraux : c'est lui qui en précisera, au fur et à mesure de l'évolution des étapes de recherche, de consultation et de concertation, « le quoi, le qui et le comment ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Représentants Jeunesse • Consultant.e

Description		Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)
1.4	Tenir la première rencontre du comité de gestion.	→ Préciser les objectifs et les grandes étapes des États généraux de la jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> ○ But et objectifs des États généraux ○ Les participants visés ○ Les composantes et le rôle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le comité de gestion ▪ Les ressources humaines ○ Processus et étapes <ul style="list-style-type: none"> ▪ La consultation par secteur ou par thème ▪ La concertation intersectorielle ▪ L'information et la sensibilisation du public ▪ L'engagement des partenaires ▪ Le contenu et la forme des États généraux ▪ Les échéances proposées 	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Consultant.e
1.5	Soumettre des demandes de financement aux bailleurs de fonds.	→ Obtenir du financement pour poursuivre la démarche.	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse

② Étape de recherche, de sensibilisation et de préparation

Description		Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)
2.1	Former l'équipe d'organisation (coordination, recherche et communication).	→ Embaucher l'équipe d'organisation qui agira sous le leadership du comité de gestion. Note. Des ressources contractuelles d'appui à la logistique, au contenu, à la recherche spécialisée et à la rédaction viendront s'ajouter ponctuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse
2.2	Préparer, encadrer et assurer les suivis aux réunions du comité de gestion pour préciser les objectifs et donner forme aux États généraux.	→ Les réunions sont bien structurées, la documentation est distribuée préalablement, les suivis sont effectués.	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Coordonnateur.trice des États généraux
2.3	Colliger la documentation et les données existantes sur la jeunesse de la Péninsule acadienne pour chacun des secteurs identifiés.	→ Recenser des faits, des informations, des données et des histoires à succès qui permettront de dresser l'état des lieux, de faire le bilan et d'établir un diagnostic éclairé de l'état de la jeunesse de la Péninsule acadienne	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice de la recherche • Contractuels (au besoin)
2.4	Rédiger et réviser le document de présentation des États généraux.	→ Rédiger les documents de présentation et de réflexion par secteurs ou thèmes identifiés → Élaborer les ordres du jour et les questions spécifiques des rencontres de consultation par secteurs ou thèmes identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice de la recherche • Contractuels (au besoin)
2.5	Dresser une banque de données d'organismes et d'intervenants par secteur.	→ Élaborer une banque de données à jour et informatisée (nom, fonction, nom de l'organisme, adresse, téléphone, courriel).	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux

Description		Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)
2.6	Établir un plan de communication pour l'ensemble de la démarche des États généraux.	→ Sensibiliser et informer la population de l'initiative en cours par le biais de différents outils de promotion et d'une stratégie planifiée → Susciter et maintenir l'intérêt et la participation des jeunes et des acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable des communications
2.7	Conclure des partenariats avec les médias.	→ Conclure des ententes de partenariats avec différents médias (radio, télévision, journaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse ou/et • Coordonnateur.trice des États généraux • Responsable des communications
2.8	Organiser des rencontres avec les instances politiques et les autorités gouvernementales.	→ Déterminer leur implication dans le processus des États généraux et obtenir leur engagement dans la mise en œuvre des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Coordonnateur.trice des États généraux • Comité de gestion
2.9	Poursuivre les démarches de demandes de financement auprès des bailleurs de fonds.	→ Obtenir le financement pour la concrétisation des prochaines étapes.	<ul style="list-style-type: none"> • Table Avenir Jeunesse • Coordonnateur.trice des États généraux

③ Étape de consultation sectorielle et de concertation intersectorielle

Description		Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)
3.1	Organiser et tenir des rencontres de consultation par secteur.	→ Établir le diagnostic, identifier les besoins de recherche approfondie si nécessaire et identifier les pistes, les stratégies et les partenariats en vue de consolider le secteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux (sous la direction du Comité de gestion) • Coordonnateur.trice de la recherche • animateurs.trices contractuels
3.2	Organiser et tenir les rencontres de concertation au besoin, entre les secteurs	→ convenir des stratégies communes d'intégration et élaborer des partenariats structurants	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux (sous la direction du Comité de gestion) • animateurs.trices contractuels
3.3	Organiser les rencontres de concertation avec les autorités politiques et gouvernementales	→ Obtenir leur engagement et convenir des modalités de mise en œuvre des stratégies de consolidation et des partenariats.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux (sous la direction du Comité de gestion) • Membres du comité de gestion

④ Étape d'organisation des États généraux			
Description	Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)	
4.1	Élaborer la programmation et planifier l'organisation logistique des États généraux	→ Élaborer la programmation et l'organisation logistique en conformité avec les décisions du comité de gestion et les résultats des phases de consultation et de concertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux • Membres du comité de gestion • Équipe de logistique • Consultant.e au contenu
4.2	Tenir les États généraux	→ Mobiliser le plus grand nombre possible de jeunes de la Péninsule acadienne pour qu'ils participent activement à la prise de décision aux États généraux de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur.trice des États généraux • Membres du comité de gestion • animateur.trices contractuels
4.3	Rédiger le compte rendu et le plan stratégique de mise en œuvre des recommandations des États généraux	→ Produire le rapport final des États généraux de la jeunesse. → Produire un plan d'intervention Jeunesse 2015-2035 présentant un plan stratégique de mise en œuvre des recommandations des États généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant.e au contenu • Membres du comité de gestion
4.4	Distribuer le plan stratégique aux participants et aux partenaires des États généraux et le déposer au Comité Avenir Jeunesse de la Péninsule acadienne	→ Mettre la table pour l'étape de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Comité avenir Jeunesse
⑤ Étape de mise en œuvre			
Description	Résultat(s) visé(s)	Responsable(s)	
5.1	Organiser les rencontres de suivi avec les partenaires gouvernementaux	→ Conclure les modalités de mise en œuvre du plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Comité avenir Jeunesse • Membres du comité de gestion
5.2	Mettre en place une stratégie pour assurer les suivis nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action	→ Assurer un suivi des actions proposées par les États généraux de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Avenir Jeunesse • Porteurs de dossiers et partenaires gouvernementaux

DESCRIPTION DES TÂCHES		Échéan.	2012										2013										2014														
			Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		
③ Étape de consultation sectorielle et de concertation intersectorielle																																					
3.1	Organiser et tenir des rencontres de consultation par secteur	Mars – Déc 13																																			
3.1	Organiser et tenir les rencontres de concertation entre les secteurs.																																				
3.2	Organiser les rencontres de concertation avec les autorités politiques et gouvernementales.																																				
④ Étape d'organisation des États généraux																																					
4.1	Élaborer la programmation et planifier l'organisation logistique des États généraux .	Jan. – Avril 14																																			
4.2	Tenir les États généraux.	Mai 14																																			
4.3	Rédiger le compte rendu et le plan stratégique de mise en œuvre des recommandations des États généraux.	Juin – Sept. 14																																			
4.4	Distribuer du plan stratégique aux participant.e.s et aux partenaires des États généraux et le déposer au Comité Avenir Jeunesse de la Péninsule acadienne.	Sept. 14																																			
⑤ Étape de mise en œuvre (post-États généraux)																																					
5.1	Organiser les rencontres de suivi avec les partenaires gouvernementaux.	Oct. – Déc. 14																																			
5.2	Mettre en place une stratégie pour assurer les suivis nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action.	Continu																																			

